

À VOS CÔTÉS

pour promouvoir
LA MÉDECINE
LIBÉRALE

L'Union Régionale des Professionnels de Santé représente les 3 500 médecins libéraux de la région Centre-Val de Loire.

Notre rôle : promouvoir l'organisation et la qualité des

soins en portant les valeurs de la médecine libérale.

www.urpsml-centre.org



L'URPS, ACTEUR RÉGIONAL DES POLITIQUES DE SANTÉ AU SERVICE DES MÉDECINS LIBÉRAUX.

NOS MISSIONS

FACILITER L'EXERCICE DES PROFESSIONNELS

S'installer

Nous accompagnons l'installation des médecins : orientation vers les aides et dispositifs d'accompagnement, organisation du cabinet, modes et conditions d'exercice, recrutement.

Exercer

Nous contribuons à organiser l'exercice professionnel : permanence et continuité des soins, exercices coordonnés (ESP, MSP, CPTS), prévention de l'épuisement professionnel, e-santé.

Évoluer

Nous mettons en œuvre le développement professionnel continu et proposons des formations adaptées : Maîtrise de stage, soins non-programmés, groupe qualité, coordinateurs CPTS...

FAVORISER L'ACCÈS ET LA QUALITÉ DES SOINS

Analyser

Nous étudions les besoins de santé de la population et l'offre de soins existante : études statistiques, cartographiques, projets de recherche...

Agir

Nous mettons en place des actions dans le domaine des soins, de la prévention, de la veille sanitaire, de la gestion des crises sanitaires, de la promotion de la santé et de l'éducation thérapeutique.

Partager

Nous favorisons le partage d'expériences entre les territoires et les acteurs de santé : évènements, rencontres, actions de communication.

CONTRIBUER À ORGANISER L'OFFRE DE SANTÉ RÉGIONALE

Organiser

Nous participons à la mise en œuvre du projet régional de santé et sommes interlocuteur privilégié des instances : ARS, CPAM, Région...

Fédérer

Nous nous inscrivons dans une stratégie globale de coordination et de fédération des acteurs de la santé ambulatoire : Fédération des URPS, Fédération des Maisons et Pôles de Santé, CPTS, ESP.

NOS ACTIONS

Les soins non programmés (SNP) et la permanence des soins ambulatoires (PDSA)

La e-santé

La formation médicale

L'accès au 2nd recours

Les exercices coordonnés et pluriprofessionnels (CPTS et ESP)

L'épuisement professionnel

Les relations Ville - Hôpital

et bien d'autres

**ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ? CONTACTEZ-NOUS, NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS ACCOMPAGNER !**